





MARS

07

COLLECTE NATIONALE DES RESTOS DU CŒUR

Toute la journée au centre commercial Carrefour.

DÎNER CABARET

Dîner, spectacle et soirée dansante au profit d'Entraide autisme en Val-d'Oise. Tarifs: 25 € – 15 €/moins de 12 ans À 19 h, Le Palladium Rens. et réserv. au 06 35 44 85 32 ou entraideautisme@sfr.fr

08

RUNNING DE LA FEMME

Organisé par Saint-Brice athlétisme. Inscriptions à partir de 8 h 30. 10 h : 6 500 m à partir de 16 ans et 3 000 m pour les 14-15 ans 11 h : Running fillettes de 7 à 13 ans Parking du COSEC Pierre Clouet Rens. au 06 80 25 62 49

11

LA CASE A

Animé par les bibliothécaires à destination des familles. À 15 h 30, Point lecture Rens. au 01 34 19 12 11 / 01 39 33 01 86

12

CLUB LECTURE

Le club lecture L'Envers des livres, animé par la bibliothèque, vous invite à partager vos dernières découvertes littéraires autour d'un thé ou d'un café.
De 10 h à 12 h, bibliothèque
Rens. au 01 34 19 12 11

14

ATELIER BIEN-ÊTRE ET RELAXATION

Organisé par Entraide autisme en Val-d'Oise (EAVO). Atelier pour les parents (relaxation, gestion du stress, respiration...) Tarif: 5 € pour être adhérent d'EAVO À 17 h 15, centre de loisirs Planète Jeunes Rens. et réserv.: 06 35 44 85 32 ou entraideautisme@sfr.fr

CHARITY DAY

Voir en page 4 À 19 h, Le Palladium Rens. et réserv. au 06 36 37 95 68 ou 06 98 55 61 23

THÉÂTRE : LE CERCLE DE WHITECHAPEL

Tarifs: de 15 € à 26 € À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort Rens. et réserv. au 01 39 33 01 81 ou theatre@agglo-plainevallee.fr

15

PRINTEMPS DES POÈTES

Animé par l'association Les amis du vieux Saint-Brice. Lecture-découverte publique sur le thème du courage. À 15 h 30, salle de l'Orangerie Rens. au 01 39 90 53 77

15 & 22

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Voir en page 9

16

CONFÉRENCE-DÉBAT

Proposée par l'Association culturelle interreligieuse de Saint-Brice, en présence de Gérard Attal. Thème : Particularisme juif et le message universel de la Torah À 20 h, Maison des associations Rens. au 06 60 13 90 95

20/03 & O3/04

SENIORS DU JEU

Séances d'initiation aux jeux de société réservées au public senior. De 10 h à 12 h, ludothèque Bernard Tronchet Rens. au 01 30 18 95 40

SOIRÉE JEUX : PHILEAS FOGG

Faisons le tour du monde en 80 jeux, ou peut-être un peu moins... De 19 h à 23 h, ludothèque Bernard Tronchet Rens. au 01 30 18 95 40

THÉÂTRE: LA MOUSTACHE

Tarifs: de 25 € à 42 € À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort Rens. et réserv. au 01 39 33 01 81 ou theatre@agglo-plainevallee.fr

20-28

SEMAINE DU JARDIN DURABLE

Voir en page 6

21

REPAS ET SOIRÉE DANSANTE

Organisé par la VOSB.

Tarifs: 23 € - 8 €/moins de 10 ans
À 19 h 30, Le Palladium

Rens. et inscription avant le 12 mars:
vosbgym@cegetel.net

21/03-**03**/04

26° SALON ARTS SAINT-BRICE

Voir en page 4

27

SCÈNE OUVERTE

Auditions de musique des élèves du conservatoire municipal Claude Debussy. À 19 h, auditorium du CCS Lionel Terray Rens. au 01 39 33 01 85

CAFÉ PHILO

Organisé par Le Chemin du philosophe. Thème : Peut-on justifier la désobéissance civile ? À 20 h, espace Lesseps à Bouffémont Rens. au 06 76 79 73 11

DANSE : BALLET NATIONAL DE SIBÉRIE

Tarifs: de 20 € à 37 € À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort Rens. et réserv. au 01 39 33 01 81 ou theatre@agglo-plainevallee.fr

28

STAGE DE KUDUROFIT®

Organisé par la VOSB, à partir de 11 ans. Tarif: 7 € De 15 h à 17 h, COSEC Pierre Clouet Rens. et inscription au 06 14 11 81 80 ou vosbforme@orange.fr

29

PARCOURS PROMENADE

Proposé par Les amis du vieux Saint-Brice, sur les traces des artistes et des écrivains. Tarif : libre participation Rendez-vous à 15 h 15, devant la Poste (durée : 2 h 30) Rens. au 01 39 90 53 77

30/03-**04**/04

ATELIERS DE MOTRICITÉ POUR LES TOUT-PETITS

Voir en page 7

AVRIL

01

ATELIER/CONFÉRENCE POUR LES SENIORS

Thème: Comment bien faire ses achats en hypermarché? À 14 h, Maison des associations Rens. au 01 39 33 24 77

> PLUS D'INFOS SUR L'AGENDA DU SITE INTERNET



SOMMAIRE

4.7

ACTUALITÉS

Le Salon Arts Saint-Brice se remet au vert

Charity Day: l'APAE a besoin de vous Parcoursup: le RIJ à tes côtés Un coup de pouce pour votre jardin Des ateliers d'éveil pour les tout-petits Connaissez-vous la carte mobilité inclusion?

8

TRAVAUX

Un stationnement réglementé dans l'avenue des Tilleuls





9

COMMENT ÇA MARCHE?

Une journée électorale

GRAND ANGLE

Découvrez le patrimoine archéologique de votre ville

74

PROPRETÉ

On jette où? Qui nettoie?

15

J'AI TESTÉ POUR VOUS

Faire ma carte nationale d'identité et/ou mon passeport biométrique

16.17

RETOUR SUR

Les événements de janvier et février

18

VIE POLITIQUE

19

À VENIR / VIE PRATIQUE

SDPO: l'évasion et l'émotion





Votre maire,
ALAIN LORAND

Smul

es prochaines élections municipales se tiendront — les 15 et 22 mars.

Dans cette période préélectorale, la Ville a fait preuve de prudence en termes de communication pour respecter l'équité entre tous les candidats, comme le précise l'article L.52.-1 du Code électoral.

Le maire de Saint-Brice-sous-Forêt a choisi de se conformer à cette loi républicaine tout au long de cette période et, pour ce mois électoral, de ne pas rédiger d'éditorial dans ce magazine.

SAINT-BRICE MAGAZINE

HÔTEL DE VILLE: 14 RUE DE PARIS 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL.: 0134294200

Directeur de la publication : Alain Lorand / Directeur de la rédaction : Matthieu Pariot Rédaction/photos : S. Fanelli, S. Hay, M. Panama (service Communication), G. Torrent (Scoop Communication) Publicités : HSP, Marie-Loraine Périnet au o 1556 9 31 00 ou perinet@hsp-publicite.fr Conception : RDVA - Réalisation : Scoop communication 11554-MEP / Tirage : 6 500 exemplaires / Dépôt légal à parution / Impression : RAS Imprimerie / Distribution : Kepha Distribution

Deput regal a partition / mipriession : KAS imprimerie / Distribution : Repita Distribution Site Internet : www.saintbrice95.fr / Courriel : servicecommunication@saintbrice95.fr Couverture : Adobe Stock



La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.

Pour contacter la rédaction : service communication au 0134294257/73/78 ou servicecommunication@saintbrice95.fr







L'intelligence est une insulte pour les cons.

Anonyme

CULTURE

LE SALON ARTS SAINT-BRICE SE REMET AU VERT

Après la thématique « Nature » l'an passé, la 26e édition de l'événement restera cette année dans un univers bucolique puisqu'elle sera placée sous le signe du végétal.



haque année et depuis vingt-six ans, l'arrivée du printemps est synonyme de culture et de création dans notre commune avec la tenue du traditionnel Salon Arts Saint-Brice. Notez-le dans votre agenda: l'association vous donne rendezvous du 21 mars au 3 avril pour découvrir une sélection d'œuvres. Une trentaine

d'artistes présenteront au total quatrevingt-dix créations. Peintures, sculptures, mosaïques, photographies... L'occasion pour ces artistes locaux confirmés de s'exprimer librement sur la thématique retenue pour cette édition 2020 : « Végétal ». Nul doute qu'ils devraient une nouvelle fois vous surprendre par leur originalité et le regard qu'ils portent sur notre monde. N'hésitez pas à venir les découvrir. La diversité des matières et le mélange des styles seront à l'ordre du jour.

UNE MÉDIATION ARTISTIQUE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Le Salon Arts Saint-Brice est aussi l'occasion pour les enfants scolarisés d'être sensibilisés au monde artistique.

L'association, en collaboration avec le service Culturel, propose aux maternels et aux primaires de participer, sur le temps scolaire, à des ateliers pédagogiques de découverte de l'art. Qu'est-ce qu'une toile? À quoi sert un chevalet? Comment utilise-t-on une palette? Après une visite de l'exposition, les enfants seront invités à s'initier, avec les artistes, à différentes techniques afin de réaliser leurs propres œuvres d'art. Pastel, gouache, collage... Vingt minutes pour créer et apprendre! L'œuvre est ensuite ramenée à la maison pour le plus grand plaisir de l'enfant et celui de la présenter à sa famille.

Du 21 mars au 3 avril Du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. CCS Lionel Terrav Rens. au 01 39 33 01 90 ou 06 11 37 55 06

SOLIDARITÉ

CHARITY DAY: L'APAE A BESOIN DE VOUS

Dans le cadre du financement de la construction d'une bibliothèque au Ghana, l'Association Préparons l'avenir de nos enfants (APAE) organise une nouvelle soirée festive et caritative.



ne journée pour la bibliothèque ». Tel est le slogan imaginé par l'APAE pour ce Charity Day 2020. Le samedi 14 mars, l'association vous donne rendezvous pour un moment de convivialité placé sous le signe de la générosité. Cette soirée sera en effet au profit de la poursuite de la construction d'une bibliothèque au sein du village d'Abroma au Ghana. Ce proiet, soutenu par l'APAE, permettra aux enfants de continuer leur scolarité dans des conditions optimales. « Il s'agit de favoriser l'accès à l'éducation à tous les enfants du village », indique Mary Amoako-Yeboah, présidente de l'APAE. Le toit a été posé. Pour achever la construction, 10 000 euros sont encore nécessaires afin de réaliser le sol, les portes, les fenêtres, l'électricité, la plomberie et d'acheter des meubles.

UN PETIT GESTE POUR VOUS. UN GRAND POUR LES ENFANTS

Lors du Charity Day, diverses animations seront proposées : chant, danse, défilé, expo-vente, repas... Une soirée lors de laquelle la fête et la solidarité seront au premier plan. Afin d'aider l'association à récolter des fonds, en plus de votre présence à cet événement, vous pouvez lui donner des objets en bon état (neufs ou quasi neufs) afin qu'ils soient mis en vente aux enchères (ustensiles de cuisine, électroménager, CD, instruments de musique, tableaux, etc.).

L'an dernier, le Charity Day avait permis de récolter 2 725 euros pour la bibliothèque. Alors, à vous de jouer : l'APAE vous attend nombreux et nombreuses!

Samedi 14 mars à 19 h, Le Palladium Repas: 25 €/adulte - 15 €/moins de 15 ans Rens. et réservation : 06 36 37 95 68 Courriel: apae.avenir@gmail.com Site web: apae-avenir.fr

ORIENTATION

PARCOURSUP : LE RIJ À TES CÔTÉS

Parcoursup, c'est une étape charnière pour tout jeune entrant dans sa vie d'adulte avec l'accès aux études supérieures. Pour te guider, le RIJ t'accompagne à chaque étape.



uverte depuis le 22 janvier et jusqu'au 12 mars pour formuler tes vœux post-baccalauréat (jusqu'au 2 avril pour les confirmer), la plateforme Parcoursup n'est pas toujours très simple d'utilisation. Le service Recherches initiatives jeunes (RIJ) est là pour te guider et te conseiller, comme le souligne l'informatrice jeunesse. « Le bon réflexe est de venir nous rencontrer au sujet de Parcoursup afin de connaître ses nouveautés, ses spécificités, d'obtenir une aide pour motiver ses vœux et rédiger le projet de formation motivé, qui accompagne chaque choix ». Afin de mettre toutes les chances de ton côté et d'intégrer la formation de tes rêves, il faut soigner cette présentation dans laquelle tu présentes tes motivations, tes éventuelles poursuites d'études et les métiers visés plus tard. Le but : se démarquer des autres candidats et personnaliser ton dossier.

UN SOUTIEN DE CHOIX

Pour définir la meilleure stratégie dans la sélection de tes vœux, le RIJ est à ton écoute. « Nous serons, de plus, présents lors de la phase décisive qui s'étalera du 19 mai au 17 juillet 2020, durant laquelle les réponses aux formations arriveront. Il faudra alors prendre les bonnes décisions, après réflexion », précise l'informatrice jeunesse. N'oublie pas que Parcoursup est aussi un site web regroupant une mine d'informations avec, notamment, des statistiques sur le pourcentage d'étudiants recrutés par rapport au nombre de candidatures effectuées pour chaque

formation ou encore sur les possibilités de poursuites d'études. À noter qu'en 2020, la plateforme présente quelques nouveautés. Toutes les formations reconnues par l'État y sont désormais répertoriées, à l'image de celles du secteur paramédical, des métiers de la culture, de l'hôtellerierestauration et de toutes les études de santé. Enfin, le dispositif Parcours+, dernière nouveauté, permet à des personnes déjà titulaires du baccalauréat depuis plusieurs années de bénéficier de services dédiés à la reprise d'études.

RIJ - 37 rue des Deux Piliers Tél. : 01 39 33 35 70 / 01 34 29 42 01 Courriel : rij@saintbrice95.fr

STUDAPART : LE LOGEMENT ÉTUDIANT FACILITÉ

Ce site web, créé par deux Valdoisiens en 2014, regroupe une offre de plus de 100 000 logements, réservés aux étudiants des universités et des écoles françaises. Grâce à des partenariats, dont un noué avec l'université de Cergy-Pontoise, les étudiants accèdent aux offres de logements, directement via leurs établissements de formation et ne sont ainsi pas en concurrence avec le grand public dans leurs recherches.

Plus d'infos: studapart.com

EN BREF



1 175

C'est le nombre de procèsverbaux dressés en zone bleue par la Police municipale en 2019. On compte également 863 procèsverbaux pour le stationnement en zone orange.

EMPLOI

La Ville recrute

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) recherche une aide à domicile pour des personnes âgées de Saint-Brice-sous-Forêt du 15 juin au 30 septembre, pour 35 heures hebdomadaires (possibilité de reconduction). Candidature jusqu'au 31 mars. Envoyez vos CV par courriel à adom-ccas@saintbrice95.fr ou par courrier à Monsieur le Président du CCAS - 14 rue de Paris 95350 Saint-Brice-sous-Forêt

ENVIRONNEMENT

Signaler les nids de frelons asiatiques

Le signalement des nids de frelons asiatiques avant fin août est important, il permet d'avoir un plus grand pourcentage de nids détruits avant la période de production de reines fondatrices.

En savoir plus : www.saintbrice95.fr (rubrique Cadre de vie/
Environnement/Frelons asiatiques)

TRANSPORT

Travaux sur la ligne H

En raison de travaux et de maintenance sur les voies :

- Aucun train entre Paris Nord et Sarcelles/Saint-Brice les 7 et 8, 21 et 22, 28 et 29 mars
- Aucun train entre Paris Nord et Sarcelles/Saint-Brice à partir de 23 h du 9 au 13 et 16 au 20 mars.
 Des bus de substitution seront mis en place.

Rens.: maligneh.transilien.com

RÉGLEMENTATION

Violation de propriété

Lorsque des personnes (gens du voyage, Roms, autres...) pénètrent sur un terrain privé (champ, parking d'une enseigne...), il est rappelé que seul le propriétaire dudit terrain est habilité à faire les démarches pour procéder à leur expulsion.

ENVIRONNEMENT

UN COUP DE POUCE POUR VOTRE JARDIN

En mars, rendez-vous dans votre déchèterie pour l'opération La Semaine du jardin durable : à la clé, une distribution de compost.





e Sigidurs valorise tout au long de l'année une partie des déchets déposés par les habitants en déchèterie ou collectés lors des ramassages des déchets végétaux, en redistribuant gratuitement le produit de leur transformation. Le Sigidurs offrira ainsi, du 20 au 28 mars, 20 kg de compost en sac par foyer.

Cette offre est réservée aux particuliers munis de leur carte d'accès ou des justificatifs requis pour sa création (pièce d'identité, carte grise du véhicule, justificatif de domicile récent). Cette distribution ne concerne pas les professionnels, les associations et administrations. Le compost sera également proposé en vrac, à Louvres et à Sarcelles. Pour en bénéficier, pensez à vous munir d'un contenant (attention, les remorques ne sont pas acceptées).

UNE RICHESSE POUR NOURRIR VOTRE SOL

Au jardin, le compost est utile pour enrichir et corriger les carences du sol. Il agit comme un engrais et reste totalement naturel. Vous pourrez l'utiliser pour semer une pelouse, pour des plantes d'ornement ou pour valoriser votre potager par exemple. Le compost se dépose à la fin de l'hiver en surface : en griffant légèrement le sol, il pénètre dans la terre. Pour vos jardinières, mélangez un tiers de compost à votre terre ou terreau, le résultat est garanti pour de belles plantations.

Déchèteries Sarcelles et Louvres : vendredi 20 et samedi 21 mars Déchèteries Gonesse et Bouqueval : vendredi 27 et samedi 28 mars www.sigidurs.fr



onnes

C'est le poids total du verre collecté par le Sigidurs dans les bornes d'apport volontaire pour l'opération au bénéfice du Téléthon en décembre dernier, soit 38 tonnes de plus qu'en 2018. Ainsi, la somme de dix mille euros sera versée à l'AFM Téléthon.



Le printemps pointe le bout de son nez, c'est le moment de procéder à la taille des rosiers. Pas de panique, voici les précieux conseils de la responsable des Espaces verts.

Est-il vraiment nécessaire de tailler ses rosiers?

Oui, cela permet de préparer une bonne reprise au printemps, de donner au rosier une forme harmonieuse et de s'assurer de sa longévité car cela augmente aussi sa résistance aux maladies.

On entend parler d'une taille à deux ou trois yeux. On s'y perd un peu. Qu'en est-il exactement?

La taille à deux ou trois yeux (bourgeons) appelée « taille trigemme » n'est pas évidente à comprendre. Par exemple, pour les rosiers buissons, on coupe les tiges qui se sont développées l'année précédente à deux ou trois yeux en partant du bas de la tige. On supprime le bois mort et les branches les plus âgées de manière à rajeunir la silhouette de la plante. Attention, les bourgeons ne sont pas toujours bien visibles en mars. Il faut donc être vraiment attentif. C'est pour cette raison que nous préférons simplifier au maximum le principe de la taille des rosiers en conseillant de couper à une hauteur de 15 à 25 cm à partir du sol, pour la majorité des variétés. La coupe s'effectue de préférence un peu moins d'un centimètre au-dessus du bourgeon.

Et pour les variétés grimpantes?

Les rosiers grimpants se contentent d'une taille légère. Elle se résume à la coupe courte des rameaux secondaires florifères.

PETITE ENFANCE

UN TEMPS POUR NOUS

Ce printemps, les familles sont une nouvelle fois invitées à participer, avec leurs enfants, à des ateliers gratuits d'éveil et de motricité. Une occasion aussi pour échanger entre parents.

nitiés pour la première fois en novembre 2018, dans le cadre de la Semaine de la parentalité, dispositif porté par la Caisse d'allocations familiales du Val-d'Oise, les ateliers d'éveil et de motricité sont désormais bien ancrés et appréciés par nos petits Saint-Briciens et leurs parents. « Le succès avait été au rendez-vous et les familles en redemandaient. Nous avons donc installé ces temps, deux fois par an, au printemps et à l'automne », confie Sandrine Boule-Touzeau, directrice de la crèche L'Aurore. Des professionnelles de la petite enfance seront au service des tout-petits et à l'écoute des parents. Une centaine d'enfants et une cinquantaine de familles y ont déjà participé. Deux créneaux sont proposés chaque jour, à 9 heures et à 10 heures du 30 mars au 3 avril. Le Lieu d'accueil enfants/parents (Le P'tit Pot de miel) est aussi associé à l'initiative.

UN SEUL MOT: LE PARTAGE

Par groupes de quinze maximum, les enfants de moins de 3 ans pourront découvrir des ateliers d'éveil moteur et senso-



riel. Jeu libre, ballon, passage dans des tunnels, parcours... Un temps avec des jeux musicaux et chantés sera aussi au rendezvous, à l'aide de tambourins, de rubans et de foulards.

Enfin, un moment de relaxation conclura les séances. « Les échanges entre les parents sont, de plus, au cœur de la démarche. Ils s'expriment sur des thématiques diverses, comme le sommeil ou encore les différentes maladies du jeune enfant. Ils échangent

des "trucs et astuces". Mais c'est aussi un moment où les familles isolées sur la commune créent du lien », conclut Sandrine Boule-Touzeau. Habitués ou nouveaux venus à ces ateliers, n'hésitez pas à vous inscrire!

Du 30 mars au 3 avril, salle dojo du COSEC Pierre Clouet Inscription obligatoire jusqu'au 27 mars au 01 34 19 88 88 ou par courriel : dir.creche@saintbrice95.fr

STATIONNEMENT

CONNAISSEZ-VOUS LA CARTE MOBILITÉ INCLUSION?

Ce sésame, destiné aux personnes en situation de handicap et en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017, comprend des spécificités. Le point en trois questions-clés.





QU'EST-CE QUE LA CARTE MOBILITÉ INCLUSION (CMI) ?

Elle a remplacé trois anciennes cartes : la carte d'invalidité, la carte de priorité et la carte européenne de stationnement (CES). La CMI, comportant la mention « Stationnement personnes handicapées », permet à son titulaire ou à la personne qui l'accompagne d'utiliser, gratuitement et pour une durée d'au moins douze heures, les places

de stationnement ouvertes au public sur la voirie, et de fait, celles réservées aux personnes en situation de handicap.

À QUOI RESSEMBLE-T-ELLE?

Élaborée au format carte bancaire, la CMI est sécurisée et infalsifiable. Depuis le 1^{er} janvier 2017, elle est fabriquée par l'Imprimerie Nationale afin de lutter contre les fraudes au stationnement, dont les premières victimes sont les personnes handicapées. Elle peut être utilisée, quel que soit le véhicule, en présence du propriétaire de la carte. En 2018, on comptait un peu plus de 465 000 CMI éditées en France.

COMMENT L'UTILISER?

Il faut l'apposer à l'intérieur du véhicule contre le pare-brise, idéalement du côté droit, afin d'être facilement contrôlable par les agents de la police municipale ou nationale. Attention : une photocopie n'a aucune valeur ! La CMI doit être retirée lorsque son détenteur n'utilise pas le véhicule. Tout arrêt ou stationnement sur une place réservée aux personnes en situation de handicap, sans posséder la carte, est passible d'une amende de 135 euros et d'une mise en fourrière.

BON À SAVOIR

La carte européenne de stationnement, progressivement remplacée depuis le 1^{er} janvier 2017 par la carte mobilité inclusion, reste valable jusqu'au 31 décembre 2026. Son changement s'effectue auprès de la Maison départementale des personnes handicapées.

En savoir plus: www.mdphvaldoise.fr



MUNICIPALES: UNE JOURNÉE ÉLECTORALE

Les élections municipales pour élire votre prochain maire se tiendront les 15 et 22 mars.



QUI PEUT VOTER? La Ville compte plus de 8 700 électeurs, inscrits sur les listes électorales, auxquels s'ajoutent

des électeurs européens (60). Un jeune né entre le 15 et 21 mars 2002 pourra voter seulement au second tour. Si vous ne pouvez pas être présent(e) lors du vote, vous pouvez établir une procuration. (voir la procédure sur www.saintbrice95.fr, rubrique Démarches et services/ État civil et citoyenneté/ Élections)

L'ISOLOIR. UN LIEU OBLIGATOIRE **POUR VOTER**

Le secrétaire vous demande, à votre arrivée, votre carte d'électeur et votre pièce d'identité (afin de vérifier aue vous êtes bien inscrit(e) dans le bureau de vote), et si besoin, la procuration que vous détenez. Seul le justificatif d'identité est



obligatoire pour voter. Vous prenez ensuite votre matériel de vote : une enveloppe et un bulletin de chaque liste ou candidat (afin de garantir le secret du vote). Vous pouvez également venir avec les documents électoraux adressés à votre domicile. Votre choix se fera forcément dans l'isoloir, rideau tiré.

MON BULLETIN DANS L'URNE

Vous vous présentez devant le président du bureau et les assesseurs. Le président est désigné parmi les maires, adjoints et conseillers municipaux ou, à défaut, parmi les électeurs de la commune. Il assure la police à l'intérieur du bureau de vote. Au moins deux assesseurs, désignés par les différents candidats parmi les électeurs du département, sont présents. Si leur nombre est inférieur à deux, les assesseurs manquants sont pris parmi les conseillers municipaux et, à défaut, parmi les électeurs présents. Muni(e) de votre pièce d'identité, de votre carte électorale (ou de votre numéro d'électeur fourni

par le secrétaire), vous glissez seul(e) votre bulletin dans l'urne, sans oublier de signer la liste d'émargement.





PROCLAMATION DES RÉSULTATS

À 20 h, les bureaux de vote sont clos. Commence alors la phase de dépouillement, avec des scrutateurs qui ont été « recrutés » parmi les électeurs tout au long de la journée. Une fois le scrutin dépouillé, les secrétaires remplissent le procèsverbal. Chaque bureau affiche les résultats avant qu'ils ne soient portés au bureau centralisateur (Bureau 1 : École Jean de La Fontaine). Les résultats sont annoncés officiellement par le maire. Les agents administratifs finalisent cette journée de scrutin avec l'envoi des résultats à la Préfecture, pour validation. Ils sont affichés en mairie et publiés sur le site Internet.





bien des secrets des sociétés passées. Coup de projecteur sur les découvertes mises au jour par les archéologues ces dernières années.

a connaissance des origines et de l'évolution des sociétés passées est fondamentale pour l'humanité tout entière. Le patrimoine archéologique est fragile et non renouvelable. Il concerne les lieux où ont vécu des hommes, comme en témoignent les vestiges mobiliers, immobiliers et autres traces. La protection de ce patrimoine dépend d'une étroite coopération entre chercheurs, services publics, entreprises privées et habitants », précise le Service départemental d'archéologie. Dans ce cadre, plusieurs opérations d'archéologie préventive ont eu lieu ces dernières années sur notre commune.

L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE : UN OUTIL DE SAUVEGARDE DE NOTRE PATRIMOINE

Dès lors que des travaux d'aménagement publics ou privés risquent d'affecter des éléments du patrimoine (construction d'un immeuble, d'un lotissement, d'un parking sous-terrain, etc.), le Service régional d'archéologie d'Île-de-France, chargé d'instruire les permis de construire, décide si un diagnostic doit être effectué. Ce dernier vise à évaluer la richesse potentielle d'un site. Des sondages sont ainsi réalisés à la pelle mécanique sur environ 10 % de la surface concernée par l'aménagement. Ils prennent en général la forme de tranchées de 3 mètres de large disposées tous les 30 mètres. Le Service régional d'archéologie confie l'exécution du diagnostic au Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise (SDAVO) ou à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP). Une fois réalisé, le diagnostic peut être suivi d'une fouille. Celle-ci permet d'analyser minutieusement les vestiges révélés, sur l'ensemble de la surface visée par l'aménagement.

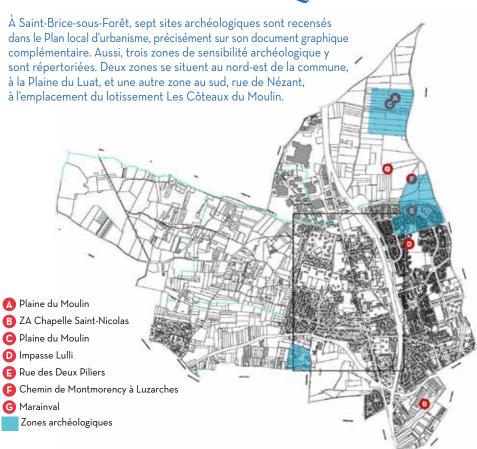
DES SQUELETTES MIS AU JOUR À LA CHAPELLE SAINT-NICOLAS

En 2003-2004, avant l'aménagement de la zone commerciale de la Chapelle Saint-Nicolas, l'INRAP, avec les collaborations du SDAVO et de l'Écomusée de La Courneuve, a mené des opérations sur huit hectares (diagnostic et fouilles). Ces travaux ont donné lieu à deux rapports, dont un volumineux rapport de fouilles. Le nom de la Chapelle Saint-Nicolas laissait à penser que les recherches auraient permis d'y trouver des vestiges de la maladrerie du même nom, attestée au XIII^e siècle et démolie 400 ans plus

tard. En vain. Aucun vestige de cette maladrerie. En revanche, à 300 mètres à l'est de l'ancienne voie romaine qui reliait Paris à Beauvais, correspondant à l'actuelle route départementale 301, deux exploitations agricoles, l'une gauloise, l'autre gallo-romaine, ont été en partie reconnues. Parmi les vestiges gaulois, les archéologues ont identifié, sous la direction de Vanessa Rouppert, quatre silos à grains (réserves de céréales souterraines) datés de La Tène ancienne (- 500 à - 300 avant J.-C.). Claire-Gaëlle Renault, médiatrice culturelle au Service départemental d'archéologie, ajoute : « Ce stockage souterrain en milieu fermé, privé d'oxygène, permettait de conserver des récoltes pendant plusieurs mois, voire plusieurs années. Ces structures pouvaient être dissimulées, par exemple en cas de conflit ». L'étude des graines rend compte de l'exploitation de céréales : orge vêtue, froment, amidonnier et millet commun. Les archéologues ont trouvé également le squelette d'un enfant, déposé contre la paroi d'un silo, en position fœtale, face contre terre. Le rapport précise : « Cela correspond à une pratique relativement fréquente mais dont la signification est toujours débattue ». Et parmi les vestiges gallo-romains, l'équipe a mis au jour une forge datant du Ier siècle après J.-C., dans un enclos fossoyé.



SEPT SITES ARCHÉOLOGIQUES



« Pour délimiter une exploitation, ils creusaient des fossés » explique Claire-Gaëlle Renault. Un aqueduc ou captage d'eau a été découvert en profondeur. Les archéologues ont repéré un deuxième enclos, datant entre 150 et 250 après J.-C. Il était divisé en trois parties : une zone dédiée à l'habitat (celliers, empierrements, rebuts de vaisselle), une autre à la stabulation des animaux de trait (étable, fosse à fumier, parc à bétail) et la dernière, peut-être à la production de fourrage. Dans cet enclos, au IIe siècle, trois hommes et une femme ont été ensevelis simultanément. Les fossés ont été comblés au IVe ou au début du Ve siècle.

LES PREMIÈRES INSTALLATIONS D'UN HAMEAU, À NÉZANT Le SDAVO a réalisé deux diagnostics

au sud de la ville, chemin de Nézant. Le premier a eu lieu, en 2007, avant la construction du centre de formation départemental des sapeurs-pompiers. Dans leur rapport, les archéologues ont dressé un mince bilan. Ils ont été étonnés qu'aucun des deux chemins, qui apparaissent sur les plans anciens, n'ait été retrouvé. La construction du centre de secours en 1998 a pu perturber profondément le tracé de la sente du Mont. « La ruelle des Esprits, quant à elle, a subi au moins un décaissement

et un recouvrement par du bitume afin

de la rendre praticable par des engins motorisés », rapporte Aurélien Lefeuvre, archéologue départemental. En résumé, l'occupation humaine n'y a probablement jamais été ni dense ni pérenne. Le hameau médiéval de Nézant, dont ils espéraient découvrir des vestiges, se trouverait, à proximité de la Tour de Nézant, vestige d'un moulin à vent de l'époque moderne. Les archéologues du SDAVO ont poursuivi leurs investigations lors d'un deuxième diagnostic, en 2016, à l'occasion de la création du lotissement Les Coteaux du Moulin : « Un hectare de surface a été exploré pour vérifier la présence de vestiges liés au fief de Nézant, mentionné dans les textes depuis 1125, puis déserté lors des guerres de Religion au XVIe siècle. Cependant, seules des traces datées du haut Moyen Âge (VI^e-X^e s.) ont été mises au jour : trous de poteaux, fosses et fossés. Il est probable qu'il s'agisse là des toutes premières installations d'un hameau, sans que l'on puisse certifier une quelconque relation avec le fief cité par les sources écrites. »

UNE NÉCROPOLE DU HAUT MOYEN ÂGE, PLACE GALLIÉNI

En 2009, Nathalie Karst, archéologue responsable d'opération à l'INRAP, est intervenue avant la construction du marché couvert, à côté de l'église établie le long de l'axe menant à Beauvais. En effet,





scientifique national. En l'occurrence,

elle supposait l'existence de vestiges de l'époque médiévale, notamment de l'habitat urbain. « En fait, le diagnostic archéologique préventif réalisé a confirmé la présence sur cette zone de l'ancien cimetière paroissial associé à l'édifice religieux », explique-t-elle dans son rapport. En effet, peu de Saint-Briciens le savent mais le cimetière était auparavant situé à côté de l'église. Il a été transféré à son emplacement actuel en 1826. Elle poursuit: « 12 à 17 sépultures ont été repérées sur 28 m², ce qui laisse augurer la présence d'au moins 53 à 75 individus inhumés sur l'ensemble de l'emprise du futur bâtiment. Réparties sur deux niveaux, voire plus, en fonction de l'époque d'inhumation, les fosses du niveau supérieur restent peu lisibles; le niveau inférieur, non perturbé, est médiéval (fin XIII^e-XIV^e s.). »

DES JARDINS À LA FRANÇAISE **AU 89 RUE DE PARIS**

En 2010, Nathalie Karst est revenue sur notre commune mais cette fois pour réaliser des sondages au 89 rue de Paris, avant la construction de logements collectifs et de l'école de danse de l'association du FCA. Elle explique : « Comme l'indiquaient les plans anciens, notamment le terrier (cadastre seigneurial) du XIIIe s., les parcelles concernées se situaient dans une zone de jardins parfois aménagés dans un style "à la française". Le diagnostic a révélé quelques structures constituées de fragments de blocs de plâtre qui ont pu servir de base aux aménagements de ces jardins (allées, construction temporaire...) et deux murs correspondent au parcellaire. »

QUID DE L'ARCHÉOLOGIE PROGRAMMÉE?

L'archéologie préventive constitue, aujourd'hui en France, 90 % de l'activité archéologique. Pour autant, plusieurs opérations d'archéologie programmée ont eu lieu à Saint-Brice. C'est une opération menée à long terme sur un site archéologique important dans le cadre d'un programme

l'Association jeunesse préhistorique et géologique de France (JPGF) a découvert, dans les années 60, un site au nord de notre ville, à la Plaine du Moulin, à proximité de la voirie antique qui menait de Paris à Amiens. Des prospections ont mis au jour des outils en silex du Néolithique (- 6000 à - 2000), comme des haches polies ou des nucleus (bloc de pierre taillé pour produire des éclats ou des lames). « La hache polie est l'outil emblématique du Néolithique. Elle est liée à la sédentarisation. Les hommes s'en servaient, entre autres, pour couper le bois afin de construire leur village et défricher les forêts », indique la médiatrice culturelle. L'association a également permis de collecter de nombreux éléments mobiliers attribués pour la plupart à l'Antiquité gallo-romaine. Elle a fouillé aussi une habitation en torchis du Bas-Empire. En 1976, une fouille de sauvetage a révélé une cave comblée en dépotoir à l'époque gallo-romaine dont le mobilier couvre la période du Ier au Ve s. et une grande nécropole mérovingienne constituée d'alignements de sarcophages de plâtre. « Nous étudions les ossements actuellement » précise le président de l'association Rémy Guadagnin. Enfin, et surtout, entre 2013 et 2017, l'association a révélé les vestiges d'une importante officine de potiers de l'époque galloromaine (du IIIe au VIIe s.) comprenant plusieurs ateliers, dont plusieurs fours à proximité de la voirie, avec la présence de nombreux ratés de cuisson de poteries sigillées. « Il s'agit d'un des sites les plus importants de la région », lance Rémy Guadagnin, avant de poursuivre : « Non seulement, nous avons retrouvé les fours mais aussi toutes les installations liées à la chaîne de production, dont un très bel atelier de tournage bien conservé, retrouvé en 2017. » L'association compte d'ailleurs poursuivre ses investigations cette année. w



SARCOPHAGES DU HAUT MOYEN ÂGE

Au lieu-dit Hugot (impasse Lulli), des travaux agricoles en 1878 ont exhumé un sarcophage en pierre au couvercle en bâtière présentant en relief la représentation sommaire du corps du défunt. Sur le même lieu, un autre sarcophage en pierre a été mis au jour en 1977. Ces sarcophages datent du haut Moyen Âge.

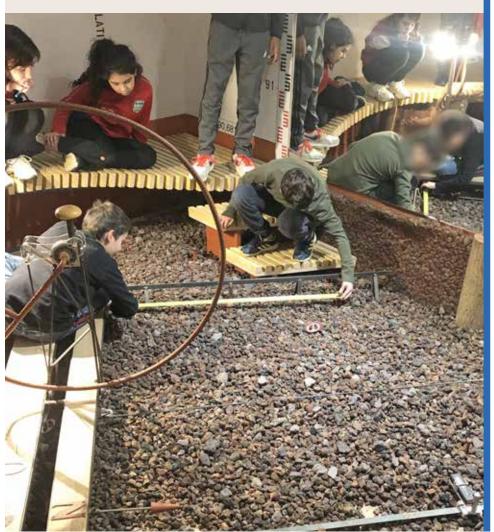
DESTRAVAUX ÀL'ÉGLISE

Lors de travaux réalisés dans le chœur de l'église, en 1904, et bien plus tard en 1979 par les Monuments historiques, des vestiges datant de l'Antiquité tardive ont été collectés (284-486). « Ainsi, si elle n'est pas strictement avérée, une fondation de l'église lors de l'Antiquité tardive reste possible », peut-on lire dans un rapport du SDAVO. Enfin, ce dernier précise qu'un sarcophage en plâtre et des tessons datés du haut Moyen Âge (500-1000) ont été mis au jour lors des travaux en 1979.

LES COLLÉGIENS RETOURNENT AU NÉOLITHIQUE

Par le biais des actions éducatives et des appels à projets développés par le département du Val-d'Oise, Stéphanie Robert, qui enseigne l'histoire-géographie aux 6° du collège de Nézant, a déposé un projet qui a été retenu. Les élèves de 6° ont ainsi pu bénéficier de l'intervention de la médiatrice culturelle du Service départemental d'archéologie, Claire-Gaëlle Renault. En décembre, cette dernière leur a présenté le métier d'archéologue et la période du Néolithique. Les élèves ont ensuite travaillé sur certains vestiges durant des ateliers. Puis, en janvier, les 150 élèves de 6° sont allés au Musée archéologique du Val-d'Oise, à Guiry-en-Vexin. Ils ont ainsi visité la partie du musée consacrée au Néolithique et ils en ont profité pour découvrir l'exposition temporaire Archéonimaux. Ils ont également participé à un atelier qui invite les élèves à découvrir, par l'expérimentation, les métiers de l'archéologie, du laboratoire et du musée. Enfin, ils ont vu l'allée couverte du Bois de Morval, une sépulture collective de la période néolithique.

Aujourd'hui, ils sont en train de concevoir un journal qui sera publié sur le site internet du collège http://www.clg-nezant-stbrice.ac-versailles.fr/



QUE FAIRE EN CAS DE DÉCOUVERTE IMPRÉVUE?

Vous devez déclarer cette découverte fortuite à la mairie de la commune concernée. Le maire préviendra le Préfet, qui transmettra le dossier au Service régional de l'archéologie chargé de l'instruire. Pendant ce temps, le propriétaire du terrain où les objets ont été découverts, ou celui qui en est le dépositaire, est considéré comme responsable de leur conservation provisoire. Cette obligation concerne toutes les découvertes, que vous les ayez faites en creusant votre jardin ou en abattant un mur de votre maison, dans le champ de votre voisin ou dans une forêt domaniale.

En savoir plus : www.valdoise.fr

EXPOSITION: UN TEMPS DE MAMMOUTH, PORTRAIT D'UN GÉANT DISPARU



En 2016, à quelques centaines de mètres des pistes de l'aéroport de Roissy, les archéologues mettaient au jour les os d'un mammouth

qui gisaient là depuis bien longtemps. Jusqu'au 20 septembre, le musée Archéa de Louvres vous invite à vous lancer, plus de 20 000 ans en arrière, à la poursuite de cet animal disparu.

Musée Archéa 56 rue de Paris 95380 Louvres Rens. au 01 34 09 01 02 http://archea.roissypaysdefrance.fr/

SOURCES

Tous les rapports archéologiques sont librement consultables sur rendez-vous au Service régional d'archéologie ou au Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise.

Lefeuvre 2007: LEFEUVRE (A.) – Saint-Brice-sous-Forêt, SDIS – Avenue de la Division Leclerc (95 Val-d'Oise, Île-de-France): Rapport de diagnostic, du 22 octobre au 8 novembre 2007. Saint-Denis: SRA Île-de-France; Saint-Ouen-l'Aumône: SDAVO, 2007, 37 D. Rouppert 2009: ROUPPERT (V.), DUFOUR (J.-Y.), FECHNER (K.). - Saint-Brice-sous-Forêt, La Chapelle Saint-Nicolas (95 Val d'Oise - Île-de-France), essai de caractérisation d'une exploitation agricole gallo-romaine: Rapport de fouilles archéologiques, du 10-05-2004 au 10-08-2004. Paris: SRA Île-de-France, INRAP, 2009. 3 Vol.

Karst 2010 : KARST (N.). – Saint-Brice-sous-Forêt (Val-d'Oise), Place de l'Église : rapport de diagnostic

du 1^{er} au 2 février 2010. Paris : SRA Île-de-France, INRAP, 2010. 48 p.

Nathalie Karst, « Saint-Brice-sous-Forêt (Val-d'Oise). 89, rue de Paris », Archéologie médiévale, 41 | 2011, 213.

Lefeuvre A., Saint-Brice-sous-Forêt – chemin de Nézant (95 Val-d'Oise, Île-de-France): rapport de diagnostic, du 11/01/2016 au 15/01/2016, Saint-Ouen-L'aumône: Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise, 2016, 70 p.

PROPRETÉ: RESPECTONS NOTRE VILLE

Afin que les Saint-Briciens respectent leur cadre de vie, faisons preuve d'un peu de pédagogie et d'éducation. Voici en quelques chiffres, les informations clés à connaître pour être tous acteurs de la propreté urbaine.



Je jette où?



111 corbeilles de ville

Les poubelles en centre-ville et dans les parcs sont destinées à recevoir vos différents déchets non recyclables, y compris vos mégots de cigarette préalablement bien éteints. Ne pas y déposer le verre ou tout autre déchet spécifique, déjà collecté dans les déchèteries. Vous pourrez aussi y jeter les déjections canines de votre chien, ramassées à l'aide d'un sac biodégradable, mis à votre disposition dans les distributeurs.

4 déchèteries

À proximité de Saint-Brice, vous ne disposez pas moins de quatre déchèteries gérées par le Sigidurs ; la plus proche étant celle de Sarcelles. Sont collectés dans différentes bennes : les cartons, le tout-venant incinérable et non incinérable, les végétaux, les métaux, les gravats, l'ameublement. Dans des conteneurs, vous pouvez déposer les emballages en verre, tous les papiers et le textile. Certains déchets sont à remettre directement au gardien : lampes, Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), Déchets diffus spécifiques (DDS), pneumatiques sans les jantes, radiographies, huiles de fritures et de vidanges, piles et batteries. La récupération au sein de la déchèterie est interdite. Pour accéder à la déchèterie, vous devez disposer d'un badge d'accès.

31 colonnes d'apport volontaire

Les emballages en verre (sans couvercle ni bouchon de préférence) sont collectés sur la ville dans les bornes d'apport volontaire réparties sur le territoire : 24 colonnes aériennes et 7 enterrées. Les dépôts au pied de ces bornes sont formellement interdits : ils sont considérés comme des dépôts sauvages. Trois bornes textiles sont à votre disposition (parkings Carrefour, 100 % des Marques et Vergers).

3 poubelles différentes

Il existe trois types de bacs pour la collecte des déchets à domicile : le bac à couvercle gris pour les ordures ménagères, le bac à couvercle jaune pour les emballages recyclables et tous les papiers, le bac à couvercle vert pour les déchets végétaux. Consultez le calendrier de collecte pour connaître les jours et la fréquence des collectes. Les poubelles sont à sortir la veille au soir ou le matin avant midi selon la collecte et ne doivent pas gêner la circulation sur les trottoirs. Il existe 48 bornes enterrées réparties sur le territoire pour les ordures ménagères (26) et les emballages recyclables et papiers (22).

En savoir plus : www.saintbrice95.fr rubrique Cadre de vie/Déchets/Quand sortir ses déchets

Plus d'infos: www.sigidurs.fr - 0 800 735 736



1029 heures par mois

Le balayage mécanique est assuré par l'entreprise Suez (121 h/mois - 2 agents). L'entreprise adaptée Le Colombier effectue le ramassage à pied des déchets dans la rue et dans les parcs (606 h/mois - 4 agents). Le service Technique collecte les dépôts sauvages (302 h/mois - 2 agents).

camion dédié à la propreté

•••••

La Ville entretient 37 km de voirie.

320 000€

C'est le budget annuel de la commune dédié à l'entretien de la voirie et de ses espaces publics effectué par des entreprises.

•••••

7 482€

correspond au coût d'enlèvement de graffitis sur la ville par la Communauté d'agglomération Plaine vallée (CAPV) de 2015 à 2019.

••••••

4 553€

c'est le coût de traitement des dépôts sauvages sur la ville par la CAPV en 2019. ••••••

1 160 m³

de déchets ont été collectés par la Ville en 2019, en dehors des collectes du Sigidurs : 1 020 m³ d'encombrants, 120 m³ de déchets végétaux et 20 m³ de pneus.



Service Technique: 01 39 33 24 80



NOTRE TESTEUSE : Fabienne, 44 ans

Lorsqu'elle a appris, le 15 janvier, qu'elle partait avec sa fille en voyage en Afrique du Sud, le 10 février, Fabienne, habitante de notre commune, n'a pas traîné pour lancer les démarches pour avoir à temps deux passeports biométriques, précieux sésames pour leur voyage! « Une amie a pris rendez-vous directement pour moi à l'Espace accueil pour le 17 janvier, car la structure ferme à 19 h le jeudi. C'était plus facile et pratique vis-à-vis de mes horaires de travail », confie-t-elle, encore un peu stressée par les délais serrés dont elle disposait. C'était la première fois que Fabienne utilisait les services de ce guichet unique: « Ce fut rapide, efficace et on a su rapidement me rassurer ». En effet, plus besoin de se déplacer dans une commune voisine de Saint-Brice pour faire sa carte nationale d'identité ou son passeport biométrique, puisque l'Espace accueil assure ce service depuis avril 2018.

Avant de venir au rendez-vous fixé à l'Espace accueil, Fabienne a effectué sa prédemande de passeport en ligne sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). « Il faut se rendre uniquement sur ce site officiel de l'État pour les cartes d'identité et les passeports biométriques car de nombreux sites payants existent. Ce sont des arnaques ! Alors, la vigilance

doit être toujours de mise. En parallèle, prenez un rendez-vous directement en ligne, via l'Espace citoyens, qui dispose d'un calendrier consultable avec les créneaux disponibles en temps réel », précise David Dejaigher, directeur des services aux Usagers. Une fois toutes les pièces demandées en sa possession - on peut retrouver la liste sur le site de l'ANTS ou de l'Espace citoyens -, Fabienne s'est rendue à son rendez-vous à l'Espace accueil, avec sa fille. En effet, les présences du demandeur majeur et du mineur sont obligatoires. Sur place, un agent administratif a procédé à la vérification de toutes les informations renseignées et des pièces administratives du dossier. Le recueil des empreintes digitales a ensuite été effectué. « On m'a remis, à l'issue du rendez-vous, un récépissé de demande de passeport avec un numéro de suivi, qui m'a permis de consulter en ligne l'évolution de ma demande. J'y suis allée à plusieurs reprises car j'avais toujours une petite appréhension au niveau des délais ». Le 24 janvier, Fabienne a reçu un SMS lui indiquant que les passeports biométriques étaient prêts. « En général, il faut plutôt compter trois semaines de délai, hors période à l'approche des vacances. Dans ces cas-là, anticipez pour ne pas être pris au piège! En effet,

les délais s'allongent considérablement car de nombreuses personnes effectuent leurs démarches au dernier moment dans la précipitation », ajoute David Dejaigher. Le retrait des passeports s'est effectué auprès de l'Espace accueil, sans rendezvous, en présence de Fabienne et de sa fille. « J'ai travaillé par le passé dans un aéroport et j'ai été vraiment traumatisée de voir des personnes rester au sol car elles n'avaient pas leurs papiers à jour! Tout s'est bien passé de mon côté avec cette structure pour obtenir mes passeports en temps et en heure », conclut Fabienne. Bon à savoir : n'oubliez pas que les cartes d'identité sont désormais valables 15 ans. Quant aux passeports biométriques, comptez 10 ans pour les majeurs et 5 ans pour les mineurs.

Espace accueil - 16 rue Pasteur (derrière La Poste). Tél.: 01 34 29 42 00 Courriel: espaceaccueil@saintbrice95.fr Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, jeudi de 13 h 30 à 19 h, samedi de 9 h à 12 h (hors vacances scolaires)

Espace citoyens: espace-citoyens.net/ saintbrice95/espace-citoyens/ ANTS: ants.gouv.fr

RETOUR SUR

ROIS ET REINES D'UN JOUR

À l'occasion de la traditionnelle galette des rois, nos seniors se sont réunis autour d'un aprèsmidi convivial sous la forme d'un thé dansant, mardi 28 janvier. Au menu: dégustation, avec un verre de cidre, danse et musique. Bienvenue au petit nouveau, Marcel Lequesne, 103 ans, qui déjeune tous les midis à la résidence seniors Charles de Foucauld.





Les ensembles Harmonie et Choral'in 95 ont livré un récital éclectique vendredi 31 janvier sur la scène du théâtre Silvia Monfort. Entre variété et musique du monde, le public a voyagé au fil des voix.



UN TOUR DU MONDE EN 80 MINUTES

Cette année, la comédie musicale au profit de l'association Entraide Autisme en Val-d'Oise a choisi de s'inspirer librement de l'œuvre de Jules Verne. Ce samedi 1er février, ce fut une belle odyssée pour les danseurs et comédiens, ainsi qu'une ode au partage et à la solidarité.





VIVE L'AMOUR!

Les bibliothécaires organisent une fois par mois La Case A, une animation destinée aux plus jeunes et à partager en famille. Mercredi 12 février, place à la Saint-Valentin, avec notamment une histoire contée en kamishibaï (théâtre japonais).







PARTAGER DE NOUVELLES EXPÉRIENCES...

Les deux semaines des vacances d'hiver ont été riches en ateliers, animations (intervention du Sigidurs à Alphonse Daudet), sorties et en découvertes (Webradio à Léon Rouvrais - Interview du service Communication) dans les accueils de loisirs et au service Jeunesse, pour le plus grand plaisir de tous.

LES BONS GESTES AU BON MOMENT

Du 17 au 19 février, des jeunes Saint-Briciens ont participé à la session Passeport-sitting pour se former à l'accueil des enfants. Ils ont suivi des cours théoriques, échangé avec des professionnelles de la petite enfance et ont été formés aux gestes de premiers secours avec un sapeurpompier. Bientôt, vous pourrez faire appel à eux en toute confiance!



POUR L'AMOUR DU JEU

Pour fêter la Saint-Valentin, au lieu du traditionnel repas au restaurant en amoureux, certains ont préféré se retrouver autour d'un jeu de société, entre amis ou en famille, à la ludothèque Bernard Tronchet.



UN PEU DE DÉSHERBAGE, ÇA NE FAIT PAS DE MAL!

Les bibliothécaires ont organisé une vente de livres mercredi 26 février à tout petits prix au centre culturel Lionel Terray. L'occasion de faire plaisir aux lecteurs, de vider les rayonnages de la bibliothèque pour mieux les remplir avec des nouveautés.



PLUS DE PHOTOS SUR LE SITE INTERNET



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

La démocratie par le vote

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, les conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale ont droit à une tribune d'expression dans le bulletin de la collectivité, en vertu de l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales.

Notre groupe s'est bien sûr toujours conformé à cette réglementation.

En cette période électorale, nous soulignons que l'expression des élus est assujettie au respect du principe de neutralité. Comme l'a annoncé le groupe Une Énergie Nouvelle à Saint-Brice dans le Saint-Brice magazine de février, il est opportun de ne pas émettre d'opinion politique, surtout pour ce dernier mois, mois des élections.

Aussi, notre groupe ne vous délivre pas de tribune avec un sujet politique et nous laissons la parole à qui voudra la prendre, dans le respect des règles.

Le droit de vote est à la base de notre démocratie, c'est un droit et un devoir **civique.** À cette occasion, nous vous rappelons seulement que les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars prochains

Alain Lorand et la majorité municipale

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Municipales 2020, « a voté »

Le devoir de voter est moins fort que par le passé. Dans un climat de défiance à l'égard des politiques, d'une plus grande individualisation des choix et des convictions personnelles, le fait de ne pas voter acquiert une certaine légitimité. Pourtant, nous devons rester attachés aux institutions politiques et aux rouages de la démocratie représentative, en particulier, que les gens votent avec une forte participation aux élections. Pour Saint-Brice, ces municipales sont très importantes, n'oublions pas que la commune est le premier échelon du pouvoir, des décisions politiques, et que tous ceux qui veulent s'impliquer et construire un projet peuvent s'y engager.

Nous croyons que la co-construction à l'échelle de la commune peut permettre des projets collectifs les plus aboutis en termes de solidarité, d'emploi, de sécurité, d'écologie, d'éducation et de culture. Nous sommes bien souvent « sans étiquette », mais nous ne sommes pas « sans valeurs »

La commune : un bien commun par définition, premier échelon de la démocratie concrète et quotidienne.

La commune est à vous! Jeunes et moins jeunes, les élections municipales des 15 et 22 mars 2020 à Saint-Brice peuvent ré-enchanter les initiatives locales... Quand on aime sa ville, comme habitant et/ou élu, on se pose en permanence les mêmes questions : comment permettre à tous de vivre toujours plus sereinement, de travailler, de se loger, de se déplacer, d'être protégé(e), de s'épanouir, de se divertir dans les meilleures conditions?

Notre ville n'a nul autre besoin que d'un projet politique en phase avec les réalités locales, avec l'urgence d'une situation devenue préoccupante. Une ambition portée par des femmes et des hommes sincères, dont les promesses se convertissent en actes, au-delà des campagnes, pendant l'exercice plein de leurs mandats.

Alors le 15 et 22 mars, soyons nombreux dans les bureaux de vote, y compris les personnes en situation de handicap, pour exercer votre citoyenneté, ne pas s'abstenir et participer à construire l'avenir de Saint-Brice-sous-Forêt, pour avoir un temps d'avance!

Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson, Nathalie Hassan-Journo (Bien vivre à Saint-Brice)

Pas de tribune

Cyril Delmas, Virginie Henneuse, Jean Mazouz, Michel Taillez, Janet Yalcin (Une Énergie Nouvelle pour Saint-Brice)

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR LE SITE INTERNET



À VENIR

SDPO: L'ÉVASION ET L'ÉMOTION

Après l'Ultra-Trail d'Angkor en janvier, Jean-Claude Le Cornec donne rendez-vous ce printemps aux amateurs de course à pied et de tourisme aux Foulées de la Soie, avant d'autres aventures!



onnaissez-vous Jean-Claude Le Cornec? Ce marathonien saint-bricien et retraité d'Eurocopter continue de parcourir les plus belles routes du monde et permet à de nombreux passionnés de découvrir des paysages sublimes. Depuis 1996, il a créé, avec son association SDPO (Sport Développement performance organisation), des épreuves atypiques qui font aujourd'hui référence dans le milieu de la course à pied, à commencer par les Foulées de la Soie : « Nous allions sport et culture puisque nous courons le matin et visitons les sites touristiques l'aprèsmidi ». Ce concept lui est venu dans l'avion, au retour de la course Chicago-Los Angeles, après laquelle il était frustré de ne pas avoir assez visité le pays. Ainsi sont nées les Foulées de la Soie, course raid par étapes de 10 à 21 kilomètres, avec une première édition en Chine. Au fil du temps, cet événement précurseur s'est déroulé au Sri-Lanka, en Ouzbékistan, au Vietnam, en Inde ou encore au Laos.

DES COURSES PAS COMME LES AUTRES

Du 14 au 22 avril 2020, les Foulées de la Soie arboreront un nouveau format avec un tracé qui traversera trois pays, le Vietnam, le Laos et la Thaïlande : « Si courir ou marcher était notre seul but, nous passerions à côté de moments inoubliables. C'est notre devise. Avec ces épreuves, les coureurs vivent des instants magiques. Je peux notamment citer une arrivée prestigieuse dans les temples tibétains, à quinze jours des Jeux olym-

piques de 2008 de Pékin. Il fallait se frayer un passage à travers 15 000 personnes! » Un ambassadeur de Chine à Paris n'avait pas hésité à dire au sujet de cette course : «Depuis Marco Polo, avec Jean-Claude, il n'y a jamais eu autant de monde sur la Route de la Soie! » Un honneur pris avec humilité, car SDPO, c'est une équipe, soutenue par les institutions des pays traversés et la France.

QUAND LE SPORT OUVRE LES PORTES

Avec ses courses, SDPO vient aussi en aide aux populations locales, comme en 2004, avec sa participation à la reconstruction de petites entreprises au Sri-Lanka, après le tsunami. Lors de l'Ultra-Trail d'Angkor – une autre de ses compétitions phares, dont la prochaine édition aura lieu les 16 et 17 janvier 2021 –, SDPO confie par ailleurs les ravitaillements aux commerçants locaux. Cet événement, qui a réuni 44 pays et plus de 1 200 participants début 2020, fait aujourd'hui partie des plus belles courses en Asie, cinq ans après sa création, et traverse l'un des plus grands sites archéologiques au monde.

Quels autres défis projette Jean-Claude Le Cornec? En mai 2021, il organisera le premier trail en Corée du Nord, pays qui s'ouvre petit à petit au tourisme, et dispose de joyaux culturels, d'une nature exceptionnelle et d'une population à découvrir.

www.sdpo.com Courriel : sdpo@sdpo.com Tél. : 01 39 94 01 87 / 06 03 70 38 83

VIE PRATIQUE

CARNET

Naissances

Rebecca BARCHICHAT, le 1er novembre Iléana PARAMASSIVAM, le 31 décembre Aviel GUETTA, le 31 décembre Neva PARIENTI, le 1 janvier Sandro BOURLIER, le 7 janvier Ivy M'BAYE MENG, le 9 janvier La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages

Yshakha NOMOKO et Néné TRAORE, le 1er février

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

Louis GORRIS, 87 ans, le 19 décembre La Ville adresse ses condoléances aux familles.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

Les bacs doivent être sortis le jour même de la collecte avant 12 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

- · les rues bleues : jeudi après-midi
- les rues rouges : lundi et jeudi après-midi

Ramassage des déchets recyclables : lundi matin

Ramassage des déchets végétaux : mardi 10 mars

Ramassage des encombrants:

- Ouest de la RD 301 : lundi 16 mars
- Est de la RD 301 : mardi 17 mars Merci de sortir vos déchets la veille à partir de 19 h.

Un problème d'éclairage public ?

La communauté d'agglomération Plaine Vallée est en charge de l'éclairage public. N° vert : 0 800 800 051 (appel gratuit et plateforme ouverte 24h/24 et 7j/7)

CONSULTATIONS GRATUITES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

(en dehors des périodes de vacances scolaires).

- d'avocats sans rendez-vous de 9 h 30 à 11 h 30 : 1er mardi tous les deux mois
- de notaires sans rendez-vous de 9 h
 à 11 h 45: 1er mardi tous les deux mois
 Rens. au 01 39 33 24 77

ENVIE DE SORTIR?

Retrouvez l'actualité du cinéma de Domont sur www.domontcinema.fr







